Numéro spécial
Régionales 2010
Quelles ambitions pour la santé en Ile-de-France ?

2 **Rencontre avec Valérie Pécresse**
Le programme santé de l'UMP / Le Nouveau Centre

4 **Rencontre avec Jean-Paul Huchon**
Le programme santé du Parti Socialiste

6 **Rencontre avec Cécile Duflot**
Le programme santé d'Europe Ecologie

8 **Appel à projets**
Recherche en médecine générale

Bimestriel : n° 48 - Mars 2010

La lettre de l'Union

URML ILE DE FRANCE
Union Régionale des Médecins Libéraux

L'Événement

La Une

Régionales 2010 : les attentes de l'URML

Les cinq prochaines années du mandat régional marqueront certainement une étape importante dans l'organisation des soins libéraux. L'accès à la santé est entré dans les priorités quotidiennes de nos concitoyens. Participer aux décisions politiques qui conditionnent nos exercices devient alors un enjeu des futures URPS… Au sein de ces URPS, nous tenterons de mener les réflexions utiles à nos pratiques et de livrer l'éclairage des professionnels aux décideurs. Obtenir une lecture partagée et consensuelle des difficultés d'accès aux soins, permettre la modernisation de nos exercices sans en perdre la liberté de gestion, participer à la permanence des soins sans en faire un fardeau, coordonner les prises en charge avec l'hôpital, participer aux projets de territoire, nous donner les moyens d'être des acteurs de prévention, valoriser notre travail quotidien et le rendre plus confortable pour intégrer nos jeunes confrères… le programme de nos travaux et échanges en région Ile-de-France sera musclé. Les contacts établis avec les têtes de liste méritent d'être poursuivis…

**Les candidats des quatre principales listes sollicités par l'URML nous ont tous répondu favorablement. Alain Dolium, candidat MoDEM, ayant décommandé notre rendez-vous au dernier moment, voici le fruit de nos échanges avec Valérie Pécresse, Jean-Paul Huchon et Cécile Duflot.*

édito

Aux urnes régionales

La réforme, avec l'arrivée des ARS toutes puissantes, modifie considérablement le fonctionnement sanitaire de la région. Dans ce nouvel environnement, la place du Conseil régional, absent jusqu'à présent, reste à définir.
À la veille des élections régionales, il nous a semblé important de s'entretenir avec les têtes de liste pour connaitre leurs orientations politiques en matière de santé.
Ces rencontres nous ont aussi permis d'exposer les enjeux d'avenir de la médecine libérale en Ile-de-France. Je suis certain que ces entretiens sont de nature à permettre dorénavant une collaboration en région.
C'est dans cette perspective que nous avons échangé avec nos futurs gouvernants régionaux en restant fidèles aux convictions de l'exercice libéral et aux prises en charges que nous rendons quotidiennement à nos patients.
Vous trouverez dans cette Lettre la restitution de nos échanges.
Je vous souhaite bonne lecture.

Dr Bruno Silberman
Président

« Pas de qualité des soins en Île-de-France sans vous »

Entretien de l'URML Ile-de-France avec Valérie Pécresse, tête de liste UMP / Le Nouveau Centre

À notre invitation, Valérie Pécresse nous a rendu visite dans nos locaux le 11 février dernier pour nous parler de ses ambitions pour la santé dans la région. Télémédecine, maisons de santé, pilotage des urgences en Ile-de-France, la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, candidate à la présidence de la région Ile-de-France, a répondu aux questions des docteurs Frédéric Prudhomme, Georges Siavellis et Abdelkader Hamma, membres du bureau de l'URML.

URML: Le Conseil régional pourrait-il s'investir davantage en matière de santé?

Valérie Pécresse: La santé n'est pas une compétence régionale stricto sensu. Le Conseil régional est investi de l'aménagement du territoire. À ce titre, la qualité de l'accès aux soins est clairement une compétence régionale et il s'agit d'identifier les problèmes d'accès aux soins que nous pourrions résoudre, si je suis élue. Jusqu'à présent, le Conseil régional travaillait plutôt avec des institutions comme l'hôpital public, en mettant de côté les médecins libéraux et je crois que c'est une erreur. De plus en plus de soins sont réalisés en ambulatoire et il y a désormais une vraie coordination à établir entre les médecins libéraux et l'hôpital. Tout est imbriqué: les urgences sont aussi un problème de permanence des soins, lui-même lié à un problème de démographie médicale. Les soins de suite sont également un sujet important à traiter. La réorganisation de l'AP-HP, qui va être le rôle de l'Agence régionale de santé (ARS), doit permettre d'envisager une réorganisation globale de l'offre de soins en lien avec vous.

Élus URML, de droite à gauche : Dr Siavellis, trésiorier ; Dr Prudhomme, Secrétaire général ; Dr Hamma, trésorier adjoint.

Quelles sont vos priorités en santé pour l'Île-de-France?

Nous fixons trois priorités en matière de santé publique. L'obésité et la nutrition posent des problèmes de santé publique majeurs. J'envisage d'ouvrir les infrastructures sportives des établissements scolaires le soir et sept jours sur sept, y compris pendant les vacances scolaires, pour que les jeunes puissent faire du sport en dehors de l'école. Concernant la nutrition, je crois qu'il reste beaucoup de progrès à faire dans les cantines et l'accès aux repas équilibrés pour les plus défavorisés doit encore être facilité.

J'attache aussi beaucoup d'importance au sida puisque les statistiques en Île-de-France restent alarmantes. Je crois beaucoup au déploiement des efforts de prévention du sida et plus globalement des conduites à risque: grossesses précoces, drogues…

Enfin, la maladie d'Alzheimer est notre troisième priorité: je vais proposer un programme de formation de tous les professionnels de santé qui prennent en charge les patients, que ce soit les médecins généralistes, les infirmières, les ergothérapeutes, les aides à domicile, etc.

En matière d'offre de soins, en quoi pourriez-vous nous aider?

La Région ne peut pas se limiter à dialoguer avec l'hôpital. Défendre la qualité des soins, cela ne peut se faire sans les médecins libéraux. De même, l'hôpital public va devoir apprendre à mieux travailler avec vous. En faisant la réforme de l'université dans un climat constructif, j'ai montré que je tiens toujours mes engagements. Les modifications de notre système de santé et l'arrivée des Agences régionales de santé sont des chantiers immenses. Le bilan de la Région n'est pas terrible: sur les soixante maisons de santé promises, quatre seulement fonctionnent aujourd'hui. Cet exercice en cabinet à plusieurs praticiens, dans des zones sensibles ou rurales me

Programme global de l'UMP / Le Nouveau Centre pour la Région

Améliorer de la vie quotidienne des Franciliens

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche juge urgent « *d'améliorer la qualité de vie* » qui selon elle « *s'est largement détériorée en Île-de-France depuis ces six dernières années.* » Son programme tout entier s'articule autour de ce projet voué à améliorer les transports, le logement, l'emploi, l'innovation, l'éducation, l'environnement et la culture. Parmi les dix solutions mises en avant dans son programme articulé autour « *du changement possible sans augmenter les impôts,* » Valérie Pécresse promet de lancer un plan d'urgence pour la « *qualité de service* ». Ainsi, la sécurité, la ponctualité et le confort dans les RER et les trains promis aux Franciliens, « *devraient permettre de leur faciliter la vie au lieu de la leur compliquer.* » Favoriser la création de crèches près des gares et dans les entreprises fait partie de l'amélioration de la qualité de vie promise aux Franciliens. Face au « *coût exorbitant pour se loger en Île-de-France,* » la candidate compte « *sortir de la pénurie et garantir à tous l'accès à un logement de qualité* », notamment aux classes moyennes, par la construction de 70 000 logements. En matière d'environnement, la ministre compte investir dans les énergies propres et faire de l'Ile-de-France la première région du solaire. L'enseignement lui tient aussi naturellement à cœur. En promettant de doubler le nombre d'emplois en alternance, Valérie Pécresse veut établir « *une meilleure passerelle entre la formation et l'emploi.* » Un secteur qu'elle souhaite investir y compris dans le domaine sanitaire et social.

semble une bonne réponse, en veillant à ne pas créer de concurrence avec les praticiens déjà installés. On doit pouvoir investir dans les maisons de santé pour favoriser l'installation, pour laquelle on peut envisager une aide selon les besoins de la population. Je crois beaucoup au système de bourses sur projet pour financer un complément d'étude aux étudiants en médecine qui s'engageraient à s'installer en zone déficitaire. Enfin, je pense au problème de sécurité. Je suis prête à écouter vos besoins particuliers et vos demandes pour faciliter la vie quotidienne des professionnels de santé.

Comment pensez-vous articuler le Conseil régional avec la future ARS ?

Le Conseil régional a un rôle à jouer sur l'accès aux soins en Île-de-France. En fonction des décisions qui seront prises par la nouvelle Agence régionale de santé, la Région pourrait faciliter des projets dans le domaine des urgences. Aujourd'hui on perd énormément de temps dans la prise en charge des patients, car on fait le choix de l'hôpital le plus proche, qui n'est pas toujours le moins encombré, et surtout le mieux adapté à leurs pathologies. À côté des urgences hospitalières saturées, les urgences des cliniques et les points de garde libéraux sont sous-utilisés car peu connus. On pourrait créer un site internet qui permette d'informer en temps réel les Franciliens sur le taux d'occupation des urgences des différentes structures, publiques et privées. Dans ces conditions on multiplie les chances de trouver une

solution adaptée à 20 minutes de chez soi. La Région pourrait parfaitement aider au développement de cet outil. Il est urgent de lever les cloisonnements départementaux, et le pilotage régional peut ici jouer son rôle. Je crois important de mettre autour de la table les représentants de l'hôpital public et ceux de la médecine libérale pour utiliser au mieux les structures existantes. Si vous, libéraux, organisez une permanence des soins, on doit guider les gens vers vous. Je peux proposer à l'ARS d'organiser des assises de l'offre de soins en Île-de-France. En mettant toute l'offre de soins sur la table, on pourrait identifier les problèmes ensemble et informer sur la diversité des offres de soins existantes.

Concrètement, sur quels projets pourrions-nous travailler ensemble ?

L'URML est déjà engagée dans un projet de télémédecine reposant sur le développement des échanges entre professionnels de santé exerçant en ville et en établissements (l'Ardoc, ndlr). Or la télémédecine est par excellence le type d'interface qui peut permettre le rapprochement de la médecine de ville et de l'hôpital. Et les projets dans ce domaine peuvent parfaitement entrer dans le champ du grand emprunt numérique. Je suis prête à vous aider à structurer un projet régional afin de faire de l'Ile-de-France la région leader en télémédecine, au service du développement de l'ambulatoire, de l'aide au diagnostic, etc. C'est devenu un enjeu majeur pour une meilleure coordination des soins et une amélioration de la qualité de la prise en charge des patients.

« 1 milliard pour la santé des Franciliens »

Entretien de l'URML Ile-de-France avec Jean-Paul Huchon, tête de liste du Parti Socialiste

Réorganiser les urgences, assurer la permanence des soins, permettre l'accès de tous à la santé, lutter contre la désertification médicale et paramédicale, telles sont les pistes que souhaite développer Jean-Paul Huchon, qui nous recevait à son local de campagne le 15 février. Candidat à sa propre succession, il répond aux questions des docteurs Bruno Silberman, président de l'URML et Frédéric Prudhomme secrétaire général de l'URML.

Bruno Silberman, président de l'URML et Frédéric Pruhdhomme, Secrétaire général.

URML : Quel rôle le Conseil régional occupera-t-il en matière de santé dans les années à venir ?

Jean-Paul Huchon : Lorsque j'ai pris la tête de la Région, il n'y avait rien ou presque à l'époque pour la santé, qui ne consacrait environ 10 millions d'euros aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. C'est tout ! Nous avons porté ce budget santé à 100 millions, soit plus que le sport et la culture réunis, hors nouvelles compétences confiées par l'Etat au Conseil régional en matière de formation des professions paramédicales. En sus nous nous sommes également intéressés à la recherche biomédicale, en investissant dans les centres de pointe tels que le cancéropôle, le génopôle, l'Institut de la Moelle et du cerveau, Neurospin ou encore le synchrotron.

Je me suis déplacé dans les départements, j'ai discuté avec les gens. Et j'ai noté que l'accès à la santé, avec les questions d'accès au logement, préoccupait de plus en plus les Franciliens. D'où ma décision de faire de la santé un axe fort de notre programme.

L'évolution de l'offre et de la demande de soins nous conduira, si rien n'est fait, à des inégalités flagrantes en matière d'accès au soin. Cette situation n'est pas acceptable. C'est pourquoi, et bien que la santé ne relève pas directement des compétences légales de la Région, je prévois de lui consacrer un budget de l'ordre de 1 milliard d'euros pour la prochaine mandature.

Quelles sont vos propositions pour l'Ile-de-France dans ce domaine ?

Mon projet santé s'appuie sur trois nouveaux axes. Tout d'abord la démographie médicale et l'accès aux soins. Il faut développer une offre de proximité partout et pour tous. Plus de 100 communes franciliennes manquent de personnels de santé. Si nous proposons des contrats qui allouent une aide financière aux étudiants en médecine ou en formation sanitaire et sociale à condition qu'ils s'engagent à exercer dans les zones sous équipées, cela pourrait motiver des jeunes à s'installer, non ? Nous aidons déjà des maisons de santé pluridisciplinaires à se monter, comme par exemple à Villiers-le-Bel, dans le Val-d'Oise. Nous allons continuer dans cette voie.

Deuxième axe : la santé des jeunes. Nous avons noté que de plus en plus de jeunes, étudiants, jeunes chômeurs, personnes en insertion, ne vont plus chez le médecin et

négligent leur santé. Nous proposons de les aider à payer leur mutuelle. Pour toute souscription a une mutuelle, la région procédera au remboursement d'une part, plafonnée à 100€ pour tous les jeunes de moins de 26 ans.

Dernier axe : les urgences. Elles sont débordées, ce qui génère une insatisfaction des patients et des professionnels. Pour des raisons familiales, j'ai été amené à beaucoup fréquenter les services hospitaliers récemment. J'ai pu prendre conscience de l'ampleur du problème. Il est urgent d'aider les urgences. Nous, à la Région, on va s'y mettre. Je propose notamment d'optimiser la gestion des flux d'entrée (aide au développement des maisons médicales de garde conventionnées) et de sortie (aide à l'équipement informatique pour connaître la disponibilité en lits d'aval). Il faut prendre exemple sur les services qui marchent bien. Il faut sortir du « *tout urgence* », faire en sorte que les gens n'aillent pas aux urgences pour des problèmes qui n'en relèvent pas au motif que c'est plus simple et que ce n'est pas cher.

Comment articulerez-vous vos projets avec la nouvelle Agence régionale de santé (ARS) ? Quel sera votre rôle par rapport à l'ARS ?

Je connais bien Claude Evin puisque j'étais directeur de cabinet de Michel Rocard quand il était ministre de la Santé. Il est convaincu qu'on ne peut pas gérer l'Agence régionale de santé sans y associer les collectivités territoriales. Mais pour l'heure il ne nous a pas proposé, à proprement parler, de responsabilités définies au sein de la nouvelle gouvernance. Si on s'en tient à la loi HSPT, la Région sera membre du Conseil de surveillance de l'ARS. Elle participera aussi via ses élus aux Conférences de santé et de l'autonomie qui élaboreront le Plan régional de santé publique (PRSP). Mais nous entendons aller bien au-delà et nous assurer que le PRSP sera soumis au vote du Conseil régional. Je souhaite travailler en bonne intelligence avec l'ARS à condition que l'ARS ne soit pas un instrument qui se contente de « *dégraisser* » les structures de soins, au risque de démanteler le système de santé en Ile-de-France. C'est un élément non discutable du contrat. Or si nous nous investissons dans la santé nous voulons aussi être associés aux décisions. Si l'ARS souhaite que nous investissions nous le ferons mais nous voulons une part des décisions.

L'URML Île-de-France n'a pas eu beaucoup l'occasion de vous rencontrer auparavant. Durant votre prochaine mandature, envisagez-vous de travailler avec la médecine libérale ?

Nous avons les mêmes préoccupations sur de nombreux sujets, il faut donc que

l'on puisse travailler ensemble en amont. À cette fin, à l'instar de ce que nous avons déjà fait en matière de recherche biomédicale, le Conseil régional pourrait créer un Comité de pilotage régional dans lequel l'URML Île-de-France aurait toute sa place pour que nous réfléchissions ensemble sur les sujets relatifs à l'accès aux soins en Île-de-France : permanence des soins, démographie médicale, télémédecine, prévention…

Programme global du PS pour la Région

Faire de la Région un bouclier social

Créer un bouclier social sans pour autant augmenter les impôts. Voilà le défi, cornélien, que se lance Jean-Paul Huchon.

Car dans un contexte de crise, il faut savoir à la fois protéger les plus faibles, ceux qui risquent de « décrocher », sans pour autant, pénaliser les secteurs qui marchent en les surtaxant. Difficile quadrature du cercle, car si le Président du Conseil régional ne manque de projets, ceux-ci ont un coût, qu'il s'agisse de l'ambitieux programme de développement des transports en commun (modernisation des trains, création de la liaison banlieue-banlieue « Arc express », renforcement des services de bus de nuit, octroi de la carte Imagin'R à tous les jeunes non – salariés de moins de 26 ans…), du logement (construction de 60 à 70 000 nouveaux logements, prise en charge de la caution et du dépôt de garantie pour les étudiants en location), ou encore de la santé, où Jean-Paul Huchon envisage d'investir pas moins d'un milliard d'euros. Sans oublier les autres chantiers. Dans le domaine de l'écologie, l'actuel président souhaite que sa région soit « *au cœur de la mutation des technologies vertes* ». Cela passera notamment par le soutien aux entreprises désireuses de réduire leur empreinte carbone et par le développement de la production d'énergies renouvelables. Autre piste : la mise sur pied d'un nouveau corps de métier les « *éco-compagnons* » qui viendraient à la rencontre des Franciliens pour les aider à changer leurs habitudes et à devenir des écocitoyens. Tandis qu'un service régional « *santé environnement* » se proposerait de « *lancer des études de risques et des expertises locales chez les particuliers ou en entreprise sur la qualité de l'air intérieur, le bruit, le plomb, les ondes électromagnétiques…* ». En matière de lutte contre le chômage, plusieurs mesures phares sont annoncées, notamment 250 millions d'euros pour les fonds d'investissement régionaux et 10 000 emplois tremplin dans les associations et les « *structures d'insertion par l'économique.*»

Cécile Duflot

« Nous sommes dans une logique de santé globale »

La santé est au cœur du programme de Cécile Duflot, candidate « Europe Écologie » aux élections régionales. Une santé vue principalement sous l'angle de la prévention, comme elle l'a expliqué au Dr Georges Siavellis, trésorier de l'URML, reçu le 18 février au siège des Verts. Atout de la candidate : bénéficier de l'expérience de Francine Bavay, actuelle Vice-présidente verte du Conseil régional, en charge de la santé.

URML: Quel rôle le Conseil régional occupera-t-il en matière de santé dans les années à venir?

Cécile Duflot: Ce qui est important pour nous, c'est que la région mette en œuvre une politique coordonnée et cohérente. La santé ce n'est pas seulement le soin. C'est l'alimentation, les transports – comment voulez-vous être en bonne santé lorsque vous mettez une heure et demi pour aller au travail! - la pollution… Lutter contre le stress, le bruit, bien manger, avoir un logement décent, participent de la santé globale de l'individu. Il est évident que le mode de développement actuel a atteint ses limites: il a produit du CO_2, de la concentration, du chômage. Nous en appelons à la transformation écologique de la société. Notre souci est de gérer les questions de santé en fonction des besoins réels de la population et non pas selon une vision technocratique. Regardez ce qui est fait dans le domaine de la réorganisation de l'hôpital: on ne prend en compte que des critères de gestion, des « ratios »… Or en santé, il arrive qu'on utilise des ratios qui semblent « objectifs » et qui en réalité ne sont pas du tout les bons et aboutissent au résultat contraire de ce que l'on voulait obtenir! Nous, nous voulons une approche « globale » de la santé, qui tienne compte de l'environnement, au sens large. Nos moyens? Le dialogue avec les gens concernés: patients, associations, professionnels, services publics… En d'autres termes poursuivre et amplifier ce que Francine Bavay a fait en sa qualité de vice-présidente de la Région depuis plusieurs années.

Quelles sont les propositions d'Europe Ecologie en matière de santé pour la région?

Nous avons deux priorités, la prévention et la lutte contre les inégalités d'accès au soin. En matière de prévention, quatre domaines nous tiennent particulièrement à cœur: le VIH, et nous avons mené de nombreuses actions d'information en partenariat avec Sidaction et le Crips, l'obésité infantile (nous sommes des partenaires actifs du réseau REPOP), la souffrance au travail (nous avons participé à l'Observatoire du stress) et enfin la santé des femmes dans un contexte où certains droits sont en recul. Avec le Planning familial, nous avons réalisé la première campagne en France sur la sexualité, la contraception et l'avortement. L'Etat ne l'avait jamais fait! En matière d'accès aux soins, il nous importe d'agir dans les deux dimensions, humaine et territoriale, c'est-à-dire à la fois nous tourner vers les populations précarisées, qui sont écartées du système de soin (nous proposons de créer un chèque santé jeune pour ceux qui n'ont pas accès à la complémentaire) mais aussi réfléchir au maillage du territoire: ouvrir des maisons de santé là où c'est possible, en privilégiant, c'est notre philosophie, l'économie sociale solidaire et le privé à but non lucratif.

Alexandre Grenier, directeur des études de l'URML, Dr Georges Siavellis, trésorier de l'URML

Comment articulerez-vous vos projets avec la nouvelle Agence régionale de santé (ARS)?

Tout d'abord il faut vous dire que l'avant-projet de loi relatif aux collectivités territoriales envisage la suppression de la clause de compétence générale pour les régions.

Le gouvernement Sarkozy veut empêcher les régions de s'engager plus avant dans la santé. Nous, nous luttons contre ça. Nous nous sommes battus pour que la santé soit de notre ressort. On veut travailler en mettant les gens ensemble, pas en les mettant tous dans des « tubes » les uns à côté des autres ! Sur l'ARS, si le système avait été prévu pour que chacun puisse s'exprimer de façon démocratique, nous serions satisfaits. Mais qu'en est-il ? L'ARS au fond c'est le ministère de la Santé qui remet tout sous sa coupe. C'est la « recentralisation ». C'est tout le contraire de ce qu'on demande. Alors est-ce qu'on va refuser de participer ? Bien sûr que non. On va prendre l'ARS telle qu'elle est et on va tâcher d'influencer ses décisions. C'est ce que Francine Bavay a fait lorsqu'elle a convaincu Jean-Paul Huchon d'adhérer au Groupement régional de santé publique… Avec notre petit million d'euros la Région ne pesait pas lourd face aux 33 millions de l'Etat. Pourtant, cela nous a permis de soutenir de nombreuses associations de terrain, et c'est ça le plus efficace. Nous n'avons pas l'intention de décider de tout, nous voulons que les acteurs s'auto-organisent… Nous siègerons à l'ARS, nous interpellerons l'Etat pour qu'il mette les moyens… Nous utiliserons toutes les méthodes pour y parvenir.

Envisagez-vous de travailler avec la médecine libérale ?

Nous sommes tout à fait disposés à travailler avec vous. Regardez ce qui avait été fait au temps ou Marie-Christine Blandin présidait la région Nord Pas de Calais. Elle avait créé des liens, des passerelles entre l'hôpital et l'ambulatoire et travaillé avec l'URML Nord-Pas-de-Calais. Je n'ai pas d'a priori contre la médecine libérale. Au contraire. J'ai le sentiment que les médecins libéraux sont extrêmement diverses : la problématique du médecin de Sarcelles, confronté par exemple à des pressions pour délivrer certaines ordonnances, n'est pas la même que celle du médecin de Neuilly-Plaisance. J'ai aussi l'impression d'un certain isolement des médecins. La personnalisation de la relation médecin-patient reste un élément essentiel d'une bonne prise en charge du patient.

De manière générale, notre méthode, c'est la démocratie sanitaire qui associe les élus, les administrations les professionnels les représentants des usagers… Bien entendu la médecine libérale fait partie de ces acteurs. Et surtout nous voulons être très pratiques. Un exemple : j'ai assisté à une réunion sur le maillage médical dans les Alpes de Haute Provence. On regardait où se situaient les cabinets médicaux, on faisait des petits ronds autour de chaque cabinet et on concluait que finalement le maillage était satisfaisant puisqu'aucune zone n'était située à moins de 10 km d'un cabinet… Sauf que personne n'avait pensé que dans certains endroits il y a des montagnes et il n'y a pas de routes ! Je crois à la pertinence des petits actes beaucoup plus qu'aux grandes déclarations !

Programme global d'Europe Écologie pour la Région
Le contrat écologiste pour l'Île-de-France

Douze mesures à lancer dans les douze mois. Ce sont les promesses phare de la candidate Europe Écologie. Sans surprise, les mesures préconisées concernent le logement social privé et public (50 000 logements basse consommation et 25 000 logements sociaux dès la première année, et sur l'ensemble du mandat, 100 000 constructions nouvelles), les transports (Pass vert unique à 65 euros pour favoriser l'utilisation des moyens publics, création de 60 lignes de bus express, rénovation des RER, meilleures dessertes transversales, développement de pôles de télétravail dans les villes de la grande couronne), l'emploi (création de 170 000 postes dans la filière écologique, conversion « *écologique* » de l'économie et enfin la santé et le bien-être (repas bio à la cantine, chèque santé jeune pour les moins de 25 ans, plan « *objectif autonomie et solidarité pour le grand âge* », accessibilité au sport pour tous, réflexion sur la souffrance au travail…) Mais au-delà de ces mesures à la fois « *fortes* » et « *symboliques* », le programme de Cécile Duflot se veut le plus exhaustif possible, promouvant une santé globale de l'individu, de la région, de la planète. Ainsi la région, outre son rôle local se veut-elle fer de lance d'une « *nouvelle stratégie de coopération internationale* » avec les pays du Sud, ainsi que le moteur d'une « *mobilisation internationale des régions contre le dérèglement climatique* ». La Région telle que vue par Cécile Duflot extrapole donc très largement au-delà de ses compétences « *naturelles* ». Les sources de financement évoquées : « *un grand emprunt mutualisé des régions de France dont l'Ile-de-France sera chef de file pour lever 2 milliards d'euros* », et « *un grand emprunt de 500 millions d'euros pour accélérer la rénovation du RER, pour des rames optimisées et pour renforcer l'offre de service des lignes de bus saturées* ».

Appel à projets 2010
Bourses de recherche en Médecine Générale

Date limite de l'appel à projets : **30 juin 2010**

L'Union régionale des médecins libéraux d'Ile-de-France lance pour la 4e année consécutive un appel à projets à destination de toute personne désirant mettre en œuvre un projet de recherche en médecine générale. L'Union souhaite ainsi soutenir et contribuer à la recherche en médecine générale en Ile-de-France. Chacun des deux projets de recherche sélectionnés recevra une bourse de 5 400 euros financée par la section Généralistes de l'URML Ile-de-France.
En 2010, l'URML Ile-de-France sélectionnera deux projets sur des thèmes libres.
Pour être sélectionné, le projet devra être mené par un médecin généraliste ou avoir au moins un médecin généraliste dans l'équipe.
Le projet devra être porté par une personne, identifiée comme responsable scientifique du projet, appartenant à une des structures suivantes :

- Une société savante ;
- Une unité de recherche en médecine générale ;
- Une association de recherche en médecine générale ;
- Un réseau de santé en médecine ambulatoire

Si le projet est retenu, un dossier plus complet sera demandé après audition des promoteurs.

Modalités pratiques

Le Cahier des Charges de l'appel à projets 2010 est téléchargeable sur le site :
www.urml-idf.org

Les réponses de cet appel à projets sont à renvoyer à l'URML Ile-de-France avant le 30 juin 2010 à l'adresse suivante :

URML Ile-de-France
« Appel à Projets :
Recherche en Médecine Générale »
12 rue Cabanis
75014 PARIS

Contact
Lauréline Dupré, chargée de mission
Tél. : 01 40 64 14 85
laureline.dupre@urml-idf.org

projets de recherche soutenus en 2008-2009

Bourses 2009 :
« *Pratiques préventives en médecine générale : analyse quantitative par entretien* », projet de l'association Promouvoir la recherche en médecine générale à Paris Descartes (Dir. Dr Laurent Rigal)
« *Freins à l'utilisation d'Internet par les médecins généralistes* » projet de thèse de Bernard Erick, en partenariat avec la Société française de médecine générale (SFMG)

Bourses 2008 :
« *L'évaluation de la validité et de la faisabilité du test rapide de détection de la démence Codex (Cognitive Disorders Examination) en médecine générale* », projet de l'équipe du département de Médecine générale de Paris 7 (dir. Dr Philippe Zerr)
« *Prescription médicamenteuse-effets indésirables : information éclairée du patient par son médecin généraliste* », projet de la Société française de médecine générale (SFMG)

SOS Burn-Out 0826 004 580

Réseau d'aide aux médecins libéraux, la cellule d'écoute de l'AAPML est accessible 24h/24 et 7 jours/7 pour vous aider à passer un cap difficile, et ce dans le respect de l'anonymat.
Le site : www.aapml.fr

Besoin de conseils juridiques ?

Contactez le Kiosque de l'URML Ile-de-France
L'URML s'engage à vous adresser une réponse personnalisée en 72h par mail.
Contact : 01 40 64 14 70
secretariat@urml-idf.org

De l'installation à l'après-retraite

www.soignereniledefrance.org, le site des médecins libéraux d'Ile-de-France.

Les missions de l'Union définies par la loi
- Analyses et études relatives au système de santé, à l'exercice libéral de la médecine, à l'épidémiologie ainsi qu'à l'évaluation des besoins médicaux
- Évaluation des comportements et des pratiques professionnelles en vue de la qualité des soins
- Organisation et régulation du système de santé
- Prévention et actions de santé publique
- Coordination avec les autres professionnels de santé
- Information et formation des médecins et des usagers

Union régionale des médecins d'Île-de-France exerçant à titre libéral
12 rue Cabanis, 75014 Paris
Tél. 01 40 64 14 70
Fax. 01 43 21 80 34
Email : secretariat@urml-idf.org

Directeur de la publication :
Dr Bruno Silberman

Secrétaire de rédaction :
Sylvie Courboulay

Comité de rédaction :
Dr A Feugère-Engel, Dr G Genty, Dr D Girardon, Dr JP Grundeler, Dr R Haiat, Dr R Hanlet, Dr N Leroy, Dr F Prudhomme, Dr M Roueff, Dr J Samson, Dr A Semerciyan, Dr M Sylvestre, Dr A Toledano, Dr A Vuong, Dr F Wilthien

Numéro ISSN : 1285-4743
Dépôt légal à parution

Conception, réalisation et Impression :
36nco
36 rue Marcel Dassault
92100 Boulogne-Billancourt
Tél. 01 49 10 50 00